



Contact presse :

Sacha Benhamou  
06 13 94 06 13  
[sacha.benhamou@generationlibre.eu](mailto:sacha.benhamou@generationlibre.eu)

Paris, le 20 janvier 2026

## **Publication du rapport « Réformer la fin de vie : la souveraineté individuelle face à la mort »**

Alors que le Parlement débat à nouveau des textes relatifs à l'accompagnement, aux soins palliatifs et à l'aide à mourir, Génération Libre publie une note de Daniel Borrillo proposant de sortir le débat de l'alternative morale stérile « compassion vs interdiction ». La question doit être replacée sur son terrain légitime : la souveraineté individuelle, la dignité personnelle et la neutralité de l'État.

La note rappelle que, dans la tradition libérale, l'État n'a pas vocation à imposer une conception de la « bonne mort ». Son rôle est de garantir un cadre sûr, traçable et protecteur du consentement, afin que chaque personne puisse choisir librement, sans hiérarchisation morale : vivre, être accompagnée, ou mettre fin à sa vie. Cette approche assume la vulnérabilité, mais refuse le paternalisme et le dolorisme.

S'appuyant sur le droit comparé, la note montre que les pays ayant légalisé le suicide assisté et/ou l'euthanasie ont construit des dispositifs fortement encadrés et contrôlés, et que la transparence, la traçabilité et les garde-fous sont la clé de la confiance publique.

À partir de l'examen des textes en discussion, la note formule des recommandations opérationnelles pour refonder le droit français autour d'un principe simple : la souveraineté de l'individu sur sa propre existence. Elle plaide notamment pour une priorité au suicide assisté sans exclure l'euthanasie lorsque la personne la choisit, pour un accès effectif aux soins palliatifs sans en faire une condition préalable, pour une meilleure prise en compte des souffrances psychiques graves et inapaisables, pour une valeur réellement contraignante des directives anticipées, et pour une démédicalisation partielle du dispositif en s'appuyant, lorsque c'est pertinent, sur des acteurs de la société civile.

Comme l'écrit l'auteur, « *voter ces propositions de loi est une exigence libérale* » dès lors qu'elles consacrent la souveraineté de l'individu et la neutralité de l'État.